

Matériaux de construction:

- La suppression des taxes parafiscales sur le ciment, l'acier et le sable en discussion

- Les professionnels mettent la pression

- Des mesures antidumping pour la céramique ne sont pas à exclure

2019 sera-t-elle l'année de la reprise pour les matériaux de construction? En tout cas, les producteurs restent optimistes. Ils misent sur la prochaine loi de finances et le plan de relance promis par le ministre de l'Habitat.

Actuellement, la Fédération marocaine de la construction (FMC) pèse de tout son poids pour faire valider la demande de suppression des taxes parafiscales sur le ciment, l'acier et le sable. Cette doléance est à l'ordre des jours des discussions sur le projet de loi de

Le secteur en chiffre

- 45 milliards de DH de chiffre d'affaires
- 2.198 emplois créés en 2017 contre 3.003 en 2016 et 1.739 en 2015.
- Plus de 14 milliards de DH de valeur ajoutée
- Principales entreprises: LafargeHolcim, Ciments du Maroc, Super Cérame, Roca, Granimarbre, Briqueterie Slaoui, Sadet...



Sources: FMC et ministère de l'Industrie
Pour s'adapter à la morosité du secteur de l'habitat, les fabricants des matériaux de construction ont baissé de 10 à 35% leur production

finances 2019. Une demande déjà proposée par la CGEM dans le PLF 2017 et

qui a été rejetée. La confédération avait demandé la suppression de ces taxes (ciment, fer à béton, sable et plastique) arguant que leur rendement demeure faible et qu'elles sont sources de migration vers l'informel. Selon la CGEM, «ces prélèvements ne reposent sur aucun fondement économique et pénalisent

préciser David Toledano, président de la FMC. Et d'ajouter: «Ces prélèvements gênent énormément les producteurs de matériaux de construction qui sont concurrencés d'une façon violente par les produits importés ou de substitution». Et pour cause, ces taxes concernent la production et non pas les ventes. «C'est une aberration. Les producteurs de matériaux de construction sont taxés alors que les produits importés ne le sont pas», s'indigne un cimentier.

Impact économique

La taxe spéciale sur le ciment a été instaurée en 2002 à raison de 50 DH HT/tonne avant d'être doublée en 2004 et portée à 150 DH HT/tonne en 2012. Selon une étude réalisée par la FMC, la taxe spéciale sur l'acier (rond à béton) a causé une hausse de 2% des prix. Celle imposée sur le sable a été répercutée sur le prix qui a grimpé de 15%. L'étude relève également qu'au niveau du logement moyen standing, ces taxes ont fait augmenter le prix de 5.000 DH/unité.

Notons que les produits des taxes parafiscales sont affectés au Fonds Solidarité Habitat et Intégration Urbaine (FSHIU). Ils ont atteint 2 milliards de DH/an et sont financés principalement par la taxe spéciale sur les ventes du ciment. S'y ajoutent les prélèvements sur le sable et l'acier. Ce fonds est dédié à

David Toledano: «L'écosystème pour le début d'année»

- L'Economiste: Où en est la mise en place de l'Ecosystème Logement Construction?

- David Toledano: Nous sommes pratiquement au bout du processus et à la veille du lancement de l'Ecosystème Logement Construction. Un grand travail a été réalisé par les différents acteurs. Les fédérations, dont la FNBTP et la FNPI, sont rassurées maintenant que les statuts sont clairs. Il y avait des craintes légitimes de part et d'autre, lors de la rédaction des statuts. Chaque partie a eu droit aux changements qu'elle souhaitait. Maintenant, tout cela est derrière nous. Nos destins sont liés. Cet écosystème sera bientôt mis en place. Ce n'est plus qu'une question de semaines. Les études des sous-secteurs sont lancées, de même que les diagnostics par les fédérations. Avec une bonne coordination, cette feuille de route sera clôturée début 2019.

- Quel sera l'apport de ce nouvel écosystème?

- Cet écosystème nous donnera plus de visibilité et nous permettra de monter en puissance d'ici 2020. Surtout que cette échéance coïncidera avec la fin des mesures incitatives pour le logement social. Par ailleurs, les entreprises bénéficieront d'un accompagnement adapté et des appuis ciblés en matière de financement, de foncier industriel et de formation.



David Toledano, président de la Fédération marocaine de la construction (FMC)
(Ph. L'Economiste)

- Les membres de la FMC ont rencontré le ministre de l'Habitat. Qu'est-ce qui ressort de cette réunion?

- Nous avons tenu une réunion avec le ministre de l'Habitat pour lui présenter notre secteur et notre savoir-faire. Le Maroc est un pays qui produit localement 100% des matériaux nécessaires à ses ouvrages et bâtiments. Les opérateurs exportent leur expertise ainsi que leurs solutions et produits. L'ingénierie marocaine propose une offre globalisée capable de prendre en charge des chantiers importants. □

Propos recueillis par Nadia DREF

Faire preuve d'innovation

IL n'y a pas de préférence nationale en matière de choix des matériaux de construction. Les entreprises nationales continuent à faire appel aux importations dans un contexte morose. Reste que les industriels doivent, de leur côté, faire preuve d'innovation.

Selon les données du Haut Commissariat au Plan, l'investissement en bâtiment aurait poursuivi son ralentissement au deuxième trimestre. Un repli entamé depuis la mi-2012, pâtissant de la faiblesse de la demande adressée au logement résidentiel, notamment de moyen et haut standing. En revanche, l'investissement public en infrastructures de base se serait renforcé par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'activité construction s'est légèrement redressée, au deuxième trimestre, enregistrant une hausse de 0,9%, après 0,4% un trimestre plus tôt. La baisse de l'utilisation des facteurs de production s'est légèrement atténuée, notamment celle du ciment, dont les ventes auraient fléchi d'environ 1,8%, après avoir régressé de 6,9% au premier trimestre 2018. Le secteur a continué de pâtir de la faiblesse de la demande adressée aux logements résidentiels, notamment le moyen et le haut standing.

Selon la dernière enquête de conjoncture du HCP, les anticipations des chefs d'entreprise de la construction ont relevé une poursuite de la tendance baissière des carnets de commande. S'y ajoutent une quasi-stabilité de l'activité de construction, une hausse de celle des «travaux de construction spécialisés» et une baisse dans le «génie civil». □

le développement de certains secteurs d'activités».

Un argument que les professionnels défendent de plus en plus. «Face à la concurrence étrangère et à l'informel, ces taxes pénalisent davantage les industriels et impactent le prix des produits fabriqués localement», tient à

la réalisation de programmes de réorption de l'habitat insalubre et de mise en œuvre de la politique de la ville. Objectif: l'amélioration du cadre d'habitabilité, d'équipement et de desserte en services dans les zones urbaines défavorisées. Une vocation contestée par les fabricants des matériaux de construction.

Ce qui se prépare pour 2019

■ Une voie en exploration pour la céramique?

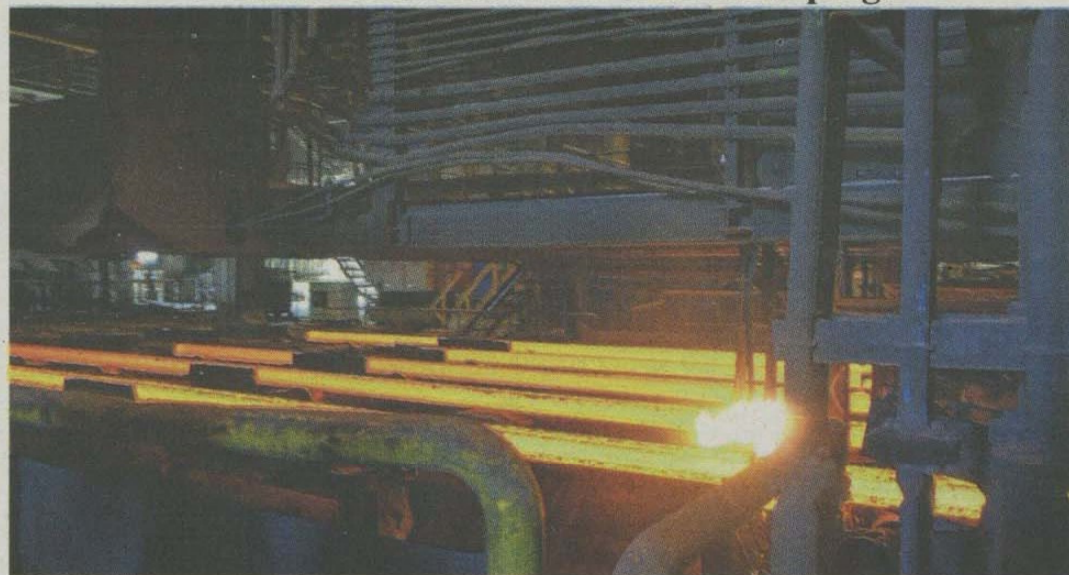


(Ph. Bziouat)

Outre la suppression des taxes parafiscales pour contrer la concurrence, le secteur de la céramique est confronté à l'envolée des exportations espagnoles de carreaux. Une situation qui a remis sur le tapis la question de la mise

en place de nouvelles mesures antidumping. Pour l'heure, les discussions sont en cours entre l'Association professionnelle de l'industrie céramique (Apic) et l'Association des professionnels de la céramique et du second œuvre (Apisa) pour trouver une issue favorable (cf. L'Economiste du 26/06/2018). Ceci suite à un accord paraphé en décembre dernier qui n'a pas été respecté par les importateurs. «Malheureusement cet accord ne fonctionne pas bien. Tout le monde regrette l'abandon de la demande de mesures antidumping au profit de cet arrangement à l'amiable. Aujourd'hui une voie est en train d'être explorée», explique David Toledano. □

■ Acier: Merci les mesures antidumping!



Côté sidérurgie, les mesures antidumping en cours donnent des résultats satisfaisants, estiment les professionnels. En attestent les réalisations des industriels qui sont meilleures dans un marché stagnant (cf. L'Economiste du 9/07/2018). Les opérateurs souffrent des effets directs de la crise dans l'immobilier. Ils écoulent 1 million de tonnes par an alors que le potentiel existant peut absorber 5 millions de tonnes. Pour contourner cette conjoncture morose, les sidérurgistes fournissent d'énormes efforts pour exporter. De nouveaux débouchés s'ouvrent à eux sur le marché américain dont profite déjà Sonasid. Les industriels misent également sur les potentialités du marché africain commun suite à l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA). □

N.D.